

Inauguration du Pôle de toxicologie environnementale et détoxologie de Rovaltain

Publié le 17 février 2017

{{Inauguration du Pôle de toxicologie environnementale et d'écotoxicologie de Rovaltain par M. François Hollande, Président de la République, le 10 février 2017.}}

Sur la photo, de gauche à droite: Didier Guillaume, Sénateur de la Drôme, l'un des acteurs politiques principaux, François Hollande, Président de la République, Joseph Remillieux, Professeur Emérite de l'UCBL et membre de l'Académie de Lyon, Alain Pavé, Professeur Emérite de l'UCBL, membre de l'Académie des technologies et correspondant de l'Académie d'Agriculture de France. Pour la petite histoire, la photo a été prise au moment où Alain Pavé expliquait au Président que l'ambition était, dès le début, de constituer un pôle d'envergure internationale, expliquant le doigt levé vers le haut, succédant à une main à plat figurant le niveau national !

{{Bref historique : }}

En 2006, La Région Rhône-Alpes a labellisé le site de Rovaltain « Parc Scientifique et Technologique de Rhône-Alpes Sud ». Ce site est situé au barycentre approximatif des communes de Romans, Valence et Tain l'Hermitage, près de la gare de TGV de Valence. Initialement, l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) devait migrer de Paris vers ce lieu. La Région et le département de la Drôme soutenaient cette nouvelle implantation. Notre collègue Joseph Remillieux, de l'Institut de Physique Nucléaire de Lyon, avait accepté de piloter cette opération. Devant la résistance des personnels, ce projet a été abandonné. Cependant la Région a maintenu son initiative de création d'un Pôle de recherche et d'expertise scientifique et technologique, centré sur la toxicologie environnementale et l'écotoxicologie.

En 2008, suite à la suggestion de Joseph Remillieux, la direction scientifique de ce nouveau projet a alors été confiée à Alain Pavé qui revenait au LBBE après 6 ans passés en Guyane afin d'y implanter des équipes de recherche du CNRS. L'Université Claude Bernard, l'Université Joseph Fourier, l'INP de Grenoble et l'Insa de Lyon étaient partenaires de ce projet. Pour qu'il soit crédible, il était nécessaire de s'appuyer sur un programme scientifique solide, évalué par un Comité scientifique international (CSI). Ce programme a été élaboré, sous la responsabilité de Alain Pavé, par une petite équipe constituée de chercheurs, d'enseignants chercheurs des universités et écoles partenaires et d'organismes de recherche (le CNRS et le Cemagref, devenu depuis Irstea). Sandrine Charles faisait partie de cette équipe et continue à collaborer avec ce Pôle scientifique.

Publié en septembre 2009, le programme scientifique a été évalué très positivement en mars 2010 par le CSI, présidé par Laurent Charlet, professeur à l'UJF. Entre-temps, Bruno Combourieu avait été recruté par l'Université Claude Bernard pour prendre le relai de Alain Pavé. Ce dernier avait en effet estimé que son rôle était terminé après l'évaluation et l'acceptation du programme scientifique et que la réalisation devait alors être confiée à un scientifique beaucoup plus jeune, en l'occurrence Bruno Combourieu.

Un peu plus de 6 ans après, le Pôle a donc été inauguré par le Président de la République.

Outre une fonction de recherche scientifique, ce pôle est à la disposition des industriels pour effectuer des tests rendus nécessaires par les diverses réglementations européennes (notamment la règlement REACH : Registration, Evaluation, Authorization and restriction of Chemicals).